

**D**ans le contexte des « fertilités contrariées », les méthodes biomédicales apportent depuis plus de 25 ans une extraordinaire réponse à des attentes jusque-là restées vaines.

Et ce ne sont pas les milliers de couples comblés – les plus anciens d’entre eux sont peut-être de jeunes grands parents aujourd’hui – qui vont le démentir. Fait additionnel : la réponse originelle exclusivement prévue pour pallier les imperméabilités tubaires bilatérales s’est trouvée d’utiles variantes pour apporter également des solutions aux autres sources d’infertilité. Et on a aussi tout lieu de s’en féliciter.

Ce contexte teinté de rose ou de bleu pastel est-il pour autant à l’abri de tout reproche ? Nous avons la faiblesse de penser que non. Mais il ne sera nullement question dans ce numéro d’une offensive éthique contre la médecine reproductive. D’autres que nous le font régulièrement, au mépris de l’efficacité stupéfiante des PMA pour soulager la souffrance des couples en difficulté procréative. Mais puisqu’il s’agit d’apaiser voire de guérir, il faut rester particulièrement attentif à ne pas alourdir par des pratiques ou des comportements inadéquats le fardeau déjà bien lourd des patients en demande d’aide procréative.

Dès lors, loin de la critique sauvage trop souvent de mise, c’est à une prise de recul que nous vous convions. Comment comprendre aujourd’hui les pratiques d’assistance médicale à la procréation ? Quelles logiques suivent les praticiens de la médecine reproductive ? Quels repères éthiques se donnent-ils ? Ces repères sont-ils adéquats ? Si ces questions concernent tous les pays où les PMA existent, elles sont d’autant plus importantes en Belgique qui est parfois considérée, eu égard à une législation particulièrement libérale, comme le pays de tous les possibles en matière de procréatique.

Pour entamer notre réflexion, nous avons voulu, sans prétention, prendre le pouls du secteur de la médecine reproductive à travers une enquête éclair réalisée auprès de quelques centres autorisés à offrir des procréations médicalement assistées à leurs patients. Les questions posées étaient simples et précises, et peuvent être résumées par l’interrogation suivante : « Qu’offrez-vous aux patients et dans quelles limites ? ». Un premier article signé par Jean-Michel Debry et Laurent Ravez rend compte de cette enquête et la commente brièvement.

Si les PMA sont quotidiennement mises au service de projets procréatifs individuels, on ne peut nier l’impact social de ces techniques. Un regard critique satisfaisant sur la médecine reproductive doit porter au-delà du colloque singulier entre le gynécologue et le couple infertile. La montée en puissance des PMA dans le champ socio-sanitaire a de lourdes conséquences, sur le plan médical bien sûr, mais aussi financier, sociétal, etc. Isabelle Le Brun nous interpelle à ce sujet en dressant un état des lieux critique des récents développements de la procréatique.

Cependant, si des dérives existent en matière de PMA, elles ne manquent pas non plus dans les critiques qui lui sont adressées. Laurent Ravez insiste pour qu’on ne jette pas le bébé avec l’eau du bain. Les PMA sont trop souvent la cible de critiques « excessives et surtout oubliées de l’efficacité de ces techniques pour soulager la souffrance des couples infertiles ». Il propose ensuite des pistes alternatives de réflexion.

Parmi les interpellations critiques adressées aux PMA, on retrouve souvent la crainte de bouleversements dans les structures de filiation qu'induirait la mise en œuvre des techniques reproductives. Luc Roegiers interroge cette dimension à travers la question de l'anonymat des donneurs de gamètes. Il met en évidence une évolution significative des habitus en la matière. Si le secret a été longtemps de mise, c'est le droit des enfants à connaître leurs origines qui semble aujourd'hui de plus en plus défendu.

L'enquête réalisée auprès des centres de PMA fait apparaître que les psychologues occupent une place non négligeable au sein des équipes. Claudine Bourg, consultante en services de PMA, partage avec nous son expérience en ce domaine. A travers une série de vignettes cliniques, elle laisse entrevoir sa passion pour son métier, ses convictions profondes, mais aussi ses doutes et ses interrogations face aux dilemmes éthiques qu'elle a dû affronter.

Pour terminer cette série de mises en perspective critiques, Jean-Michel Debry revient sur une dimension sociétale importante des PMA, à savoir l'aspect financier. Il n'est en effet pas rare, défend-il, de déceler une inadéquation flagrante entre la sévérité très relative d'une problématique d'hypofertilité et la lourdeur des méthodes mises en œuvre. Des méthodes qui ont aussi un prix, évidemment. Il y a également des périodes de prise en charge étonnamment courtes qui à l'évidence ne laissent pas aux couples concernés le temps d'épuiser de légitimes chances de conception spontanée. Il y a encore cette déferlante de cas depuis la date récente d'obtention du remboursement des frais de laboratoire. L'accroissement observé reflète-t-il un état de paupérisation avancé du couple belge ou peut-on imaginer que l'octroi de la manne financière puisse aussi bénéficier aux praticiens ? Des questions nombreuses se posent qui n'ont plus avec l'acte thérapeutique qu'un lien qu'on pourrait croire ténu. Mais est-ce réellement le cas ? Les PMA ne profiteraient-elles pas aussi – d'aucuns diront peut-être surtout – à ceux qui en sont les maîtres d'œuvre ?

Deux articles viennent compléter ces réflexions. Le premier, signés par Armelle de Bouvet, Dominique Jacquemin et Pierre Boitte, propose une démarche d'analyse éthique concernant un cas de PMA. Le second, de Lucia Galvagni, nous permet d'élargir notre vision des PMA à travers son analyse de la situation en Italie.

Si ce tour d'horizon des PMA n'a rien d'exhaustif – il n'en a du reste pas la prétention – il offre toutefois une réappropriation très contemporaine de ce domaine biomédical sur le plan de l'éthique. Le monde change et la pratique médicale change avec lui. Il n'est donc pas inutile, à termes réguliers, de prendre le pouls de celle-ci pour mieux appréhender le sens dans lequel elle évolue ; en bien comme – peut-être - en moins bien. C'est ce que nous vous convions à faire, simplement, dans les pages qui suivent.

L. Ravez et J.-M. Debry